



ETS BEAUSEIGNEUR

S.A.S. AU CAPITAL DE 80.000 €

6 Rue André Viellard

90140 FROIDEFONTAINE

Tél. 03 84 36 41 36 – Fax 03 84 36 41 30

e-mail : contact@beauseigneur.com - Site : www.beauseigneur.com

535 720 346 RCS BELFORT – N° II FR 60 535720346 – APE 2031B – STRETF 535 720 346 00027



Fiche TECHNIQUE et SPECIFICATIONS

SEL AXAL P/ADOUUC.D'EAU

Référence article : **S700**

N fnr : 30 988

Version : 1

Date : 01/07/2010

Caractéristique	Unité	Spécification	Methode	R/BA
Aspect		Pastille blanche	Visuel	
Teneur en Chlorure de sodium	%	> 99.9	EN 973	X
Calcium + Magnésium	%	< 0.06	ISO 2482	X
Sulfate	%	< 0.15	ISO 2480	
Insolubles dans l'eau	%	< 0.01	ISO 2479	
Teneur en eau	%	< 0.1	ISO 2483	
Arsenic	mg/kg	< 0.5	EN 973	
Cadmium	mg/kg	< 0.5	EN 973	
Chrome	mg/kg	< 13	EN 973	
Mercuré	mg/kg	< 0.05	EN 973	
Nickel	mg/kg	< 13	EN 973	
Plomb	mg/kg	< 2	EN 973	
Antimoine	mg/kg	< 2.6	EN 973	
Sélénium	mg/kg	< 2.6	EN 973	
Cuivre	mg/kg	< 2	EuSalt AS 015	
Fer	mg/kg	< 2	EuSalt AS 015	
Manganèse	mg/kg	< 1	EuSalt AS 015	
Masse volumique apparente	kg/m3	env. 1.000	EN 1236	
Dimensions : diamètre	mm	25		
Granulométrie : fines < 5.0 mm	%	max 4.0	EN 1235	

Classe ADR :-

Code danger :-

Code matière :-

Commentaire : Les pastilles sont produites à partir d'un sel raffiné de qualité alimentaire répondant au critère de pureté du Codex Alimentarius.

Ce produit est conforme à la norme EN-973(A) : chlorure de sodium pour la régénération des résines échangeuses d'ions.

Les pastilles AXAL Pro sont obtenues par haute pression mécanique sans ajout d'antimottant.

LIMITES JURIDIQUES

Les renseignements contenus dans ce document sont donnés de bonne foi, uniquement dans un souci d'information, ils reflètent l'état de nos connaissances au moment de leur rédaction. Les possibilités et les conditions d'application de nos produits étant nombreuses, variées et hors de notre contrôle, notre responsabilité ne saurait en aucun cas être recherchée si toutes les informations nécessaires sur les applications projetées n'ont pas été formellement portées à notre connaissance. Ces renseignements ne peuvent être considérés comme une suggestion d'utiliser nos produits sans tenir compte des brevets existants, ni des prescriptions légales ou réglementaires, ou nationales. L'acheteur est tenu de vérifier si la détention, l'utilisation de nos produits sont soumises sur son territoire à des règles particulières, notamment en matière de santé publique, d'hygiène et de sécurité des travailleurs et/ou des consommateurs. L'acheteur assume également seul les devoirs d'information et de conseil auprès de l'utilisateur final. Le non respect éventuel par l'acheteur de ces réglementations, prescriptions et devoirs ne peut en aucun cas engager notre responsabilité.